

Amérique latine

Le gouvernement a fait connaître son intention de veiller à ce que le Canada assume pleinement ses responsabilités en tant que pays de l'hémisphère occidental et de l'Amérique. Le document passe en revue les moyens de jouer ce rôle. Il décrit le choix du gouvernement de mettre en oeuvre un ensemble de programmes coordonnés destinés à renforcer systématiquement les liens de notre pays avec les pays de l'Amérique latine tout en lui permettant de jouer un rôle plus important dans le Système interaméricain, mais sans devenir encore membre à part entière de l'Organisation des Etats américains. Le chapitre IV contient la description d'une série de programmes destinés à renforcer les liens du Canada avec les pays d'Amérique latine sur le plan bilatéral. Ces programmes comprennent l'accroissement de l'assistance au développement, la stimulation du commerce et des investissements et l'élargissement des échanges sur les plans technique, scientifique et éducatif. Au chapitre III sont étudiées les relations du Canada avec l'Organisation des Etats américains.

Europe

L'expansion des activités du Canada dans le Pacifique et en Amérique latine ne veut pas dire pour autant que le gouvernement a l'intention de diminuer ses grands engagements traditionnels en Europe. Le Canada attache encore plus d'importance qu'auparavant à ses relations avec les pays de l'Europe occidentale sur le plan des échanges culturels et scientifiques, de la sécurité collective, du commerce et des investissements; l'Europe lui fournit des immigrants qualifiés et lui permet de diversifier ses relations, par ailleurs fortement influencées par la puissance et l'influence prédominantes des Etats-Unis. L'évolution dynamique de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale offre au Canada des occasions et des défis auxquels il doit répondre s'il veut tirer tout le parti possible de ses liens historiques avec cette région du monde.

Développement international

Le gouvernement reconnaît dans le document que le développement international est un engagement à long terme qui nécessite un transfert ininterrompu et croissant de ressources. Pour maintenir cette stabilité et bien montrer l'importance qu'il attache à ce programme, le gouvernement entend faire tous ses efforts pour augmenter chaque année le pourcentage du revenu national réservé au programme officiel d'aide au développement. Au cours de l'année financière 1971-1972, le niveau officiel de l'aide au développement augmentera de 60 millions de dollars par rapport à l'année 1970-1971, où le niveau est de 364 millions de dollars.